

VILLE DE LA LONDE LES MAURES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENT DU VAR

Dossier de candidature

EXPLOITATION D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT D'APNÉE ET DE PLONGÉE SOUS-MARINE

La commune affirme sa volonté de valoriser son domaine public à proximité du port en favorisant une dynamique portuaire le rendant disponible et accessible à des activités économiques complémentaires entre elles et cohérentes avec son occupation.

La présente consultation a pour objectif la délivrance d'une AOT pour une durée de trois ans sur le domaine public appartenant à la commune. L'objet de l'occupation concerne un emplacement à proximité de la plage de Tamaris pour l'installation de trois structures modulaires de 6,60 m x 3,00 m démontables pour l'exploitation d'activités d'enseignement d'apnée et de plongée sous-marine du 1 avril 2024 au 31 décembre 2026.

L'occupant pourra solliciter 2 places de port au tarif passager sur la période de l'année qui lui convient :

• place O1 : dimension max : 8m*2,3m

• place O30 : dimension max 8,5m*3.2m

Type de bateau : moteur, tirant d'air max 3m, tirant d'eau max 1m30

La demande de place devra se faire annuellement avant le 15 décembre de l'année n-1.

Pour la 1ère année, la demande devra se faire dans les 15 jours suivant l'attribution auprès des services du port.

La demande devra comprendre l'ensemble des documents adminstratifs mentionnés au règlement de police et d'exploitation du port dont les papiers du bateau et l'assurance couvrant les risques liées à l'activité pratiquée.

Ces places de port ne donnent pas l'accès aux douches des plaisanciers pour les clients de l'activité.

Dossier de candidature à retourner avant le 5 février 2024 - 12h00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire

«Candidature pour l'exploitation d'activités d'enseignement d'apnée et de plongée sous-marine»

Place du 11 novembre

83250 La Londe les Maures

La présente consultation comprend :

- Le règlement de consultation valant cahier des charges
- Le présent dossier de candidature (dossier type)
- La convention d'occupation du domaine public

Ces documents sont téléchargeables sur le site www.ville-lalondelesmaures.fr Ils peuvent également être envoyés par mail en faisant la demande à : marches-publics@lalondelesmaures.fr

- Les candidats présenteront un dossier complet à l'organisateur avant le **lundi 5 février 2024 - 12h00**. Les dossiers devront être déposés en Mairie en version papier.

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles (photos ...), afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée. Un comité de sélection des candidatures se réunira afin d'examiner les candidatures (cf article 2.4 du règlement de consultation valant cahier des charges) et choisir les exploitants sur le fondement de différents critères.

- Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet soit d'une acceptation qui se matérialisera par une convention d'occupation du domaine public au plus tard le **23 février 2024**

Le candidat aura jusqu'au **29 février 2024** s'il souhaite se désengager. Après cette date, tout désistement ne sera pas pris en considération et entrainera le paiement de la redevance de 6000 euros.

L'autorisation prendra effet à partir du 1 avril 2024.

MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE AVEC LA PLUS GRANDE ATTENTION

DE DATER ET SIGNER LE DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE

IDENTIFICATION DU CANDIDAT:

□ Madame □Monsieur □Société (cocher la case correspondante) Nom : Prénom :
Nom de l'enseigne
Adresse personnelle : N° rue Code postal
:
@email :

Site Internet et/ou réseaux sociaux :

CANDIDATURE EN QUALITÉ DE : ☐ Commerçant ☐ Industriel forain ☐ Autre (préciser)
TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC * :
- Le tarif indiqué est ferme et n'est pas lié aux chiffres d'affaires. Les interruptions d'activités qui seraient causées par des faits extérieurs à la Ville ne donnerait lieu à aucune indemnisation.
- Etant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L2122-3 du code général de la propriété des personnes publiques, l'autorisation d'occupation consentie sera précaire et révocable à tout moment.
- Le montant de la redevance est fixée à 6000 euros par an pendant trois ans.
Merci de joindre à votre dossier les documents suivants :
Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.
 le dossier de candidature dûment renseigné; un exemplaire du règlement de consultation valant cahier des charges daté, signé et paraphé; une photocopie de la carte d'identité; les statuts de l'entreprise et/ou documents de l'année en cours de moins de 3 mois sont à joindre pour :
commerçant : n° RC ou RCS (joindre un K-bis), carte commerçant non sédentaire ; artisan : attestation d'inscription au registre des métiers ; association : récépissé de déclaration, statut de l'association et composition du bureau ; autres : certificat URSSAF, formulaire INSEE.
 Documents permettant d'évaluer les capacités financières du candidat et d'apprécier ses capacités à exploiter cette activité commerciale : budget prévisionnel, références pour des prestations similaires, qualifications, diplômes et certifications techniques, moyens humains et matériels et tous autres documents jugés utiles par les candidats. Les attestations fiscales et sociales
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'ACTIVITÉ ET /OU DE LA SOCIÉTÉ :

.......

LISTE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES :
(Il est conseillé de présenter des photographies en annexe)
JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
(En fonction de l'article 1.3 B du règlement de consultation valant cahier des charges)
TARIFS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS :
MESURES EN FAVEUR DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : ENGAGEMENT ZÉRO PLASTIQUE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
OBSERVATION ET PRÉCISION PERMETTANT D'APPRÉCIER LA QUALITÉ DE LA
•
CANDIDATURE

DESCRIPTIF DES INSTALATIONS PRÉVUES PAR LE CANDIDAT :

(les photographies pourront être présentées en annexe) :

EXPÉRIENCE OU RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES ÉVENTUELLES ÉTABLIES À
L'OCCASION DE MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE :
E OCCASION DE PIANTI ESTATIONS DE PIENE NATURE I
COMPLÉMENTS D'INFORMATION :
J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon
dossier de candidature;

Je déclare avoir lu le règlement de consultation valant cahier des charges, et m'engage sur

l'honneur à le respecter en tous points ;
Je déclare avoir fourni (indiquer le nombre) photographies en annexe du présent dossier à l'appui de ma candidature ;
Fait à le
Signature
(mention manuscrite « lu et approuvé »)